

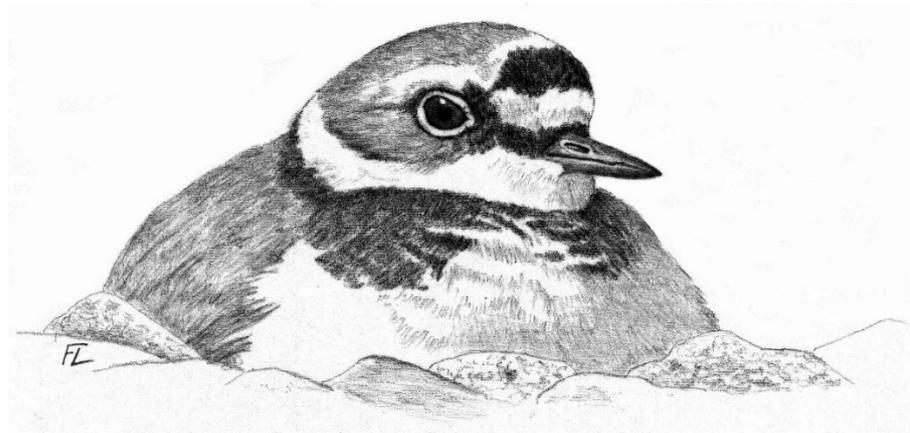


ISSN 0154 - 2109



## Sur la nidification du petit Gravelot *Charadrius dubius* au barrage des Pradeaux (Puy-de-Dôme).

François Lovaty.  
56 rue de Cours 63220 Arlanc ([fr.love@orange.fr](mailto:fr.love@orange.fr))



LE GRAND-DUC N°87 (ANNEE 2019)



**Résumé :** Trois couples de petit Gravelot *Charadrius dubius* ont nidifié au bord du barrage des Pradeaux (Puy-de-Dôme), mis presque à sec pour des travaux, en 2019, à 1260 m d'altitude. Le suivi régulier de leur reproduction montre que sur douze œufs déposés, seulement 4 à 5 juvéniles ont été réellement émancipés.



De vastes vasières et des berges pentues ont été exondées par la quasi mise à sec du barrage

L'ordre des Charadriiformes regroupe des oiseaux aux déplacements, aux traits de vie et aux systèmes de reproduction complexes et passionnants, à tel point qu'ils sont parfois qualifiés d'oiseaux charismatiques (SZEKELY, 2019). Parmi eux, le petit Gravelot *Charadrius dubius* dont les déplacements s'opèrent de l'arctique aux tropiques, a, de ce fait, une des plus vastes dispersions au sein de la famille des Charadriidés ou Pluviers (COLWELL & HAIG, 2019). Ses lieux de reproduction classiques sont les grèves des cours d'eau, voire les plages. Avec le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*, c'est une espèce témoin et révélatrice de la qualité des travaux de revitalisation des cours d'eau (ARLETTAZ *et al.*, 2011). Il s'adapte en occupant les surfaces dégagées par les activités humaines (gravières, chantiers au sol nivelé et dénudé, carrières, etc.) incluant les toits-terrasses végétalisés (BAUMANN, 2006). Se reproduisant le plus souvent à des altitudes inférieures à 800 m, il s'installe cependant à plus de 2000 m d'altitude dans certaines parties de son aire de reproduction (CRAMP & SIMMONS, 1983), atteignant même 2750 m dans l'Himalaya népalais (<https://hbw.com>).

En Auvergne, l'Atlas des oiseaux nicheurs répertorie les quelques cas de nidification en altitude connus durant l'enquête menée de 2000 à 2006 (BULIDON, 2010). Depuis, sa nidification a été soupçonnée au barrage des Pradeaux (communes de Grandrif et de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme) en 2015, lors de l'observation de trois juvéniles le 11 juillet (par Ch. Gourbeyre, d'après le site *Faune Auvergne.org*).

Au printemps 2019, sa reproduction a été suivie à intervalles réguliers au bord de ce barrage. La retenue d'eau est alors très réduite, en raison de travaux d'entretien de l'ouvrage d'art. De vastes vasières et des berges de gravier sont ainsi dégagées. Les observations ont été menées en stationnant à distance afin de ne pas faire alarmer inutilement les oiseaux.

Les gravelots se sont installés en mai. Il n'y en a aucun le 1<sup>er</sup> mai, mais le 22 mai, six individus se poursuivent et paradent. Un mâle, très agressif, chasse même un Chevalier guignette et un Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* de la vasière. Trois pontes de chacune 4 œufs seront déposées, à une altitude moyenne de 1260 m, en haut des berges, à la faveur de replats créés par les traces d'un véhicule à quatre roues pour deux d'entre elles.

Sur la rive est, où deux couples cohabitent, leurs deux pontes sont déposées dans la seconde ou la troisième semaine de mai (dates calculées par retrocalcul). L'une fournit 4 poussins. Ils ne sont plus que trois par la suite, protégés et surveillés par un mâle (déterminé d'après la largeur de son collier). Le couple voisin a trois poussins, le quatrième œuf restant non éclos. Cette fratrie est très rapidement réduite à un seul poussin, pour une ou des causes inconnues. Sur la rive nord, la ponte du troisième couple est déposée dans la dernière semaine de mai. Elle sera également réduite à un seul poussin.

Le 14 juillet, la nappe d'eau, remontée, submerge les vasières. Il reste sur le site, en rive est, au bord de l'eau, 4 juvéniles émancipés, trois se déplaçant par vols toujours dans le secteur où stationne un mâle qui les surveille et les alerte en cas de danger, le quatrième juvénile se tenant un peu à l'écart; sur la berge nord, une femelle et son juvénile qui répugne encore à s'envoler, préférant piéter pour fuir.

Le 23 juillet, tous ont disparu. Ce jour, les rives sont occupées par seize Chevaliers guignettes qui stationnent en halte migratoire. Aucun Petit gravelot n'est repéré lors des visites du mois d'août. Quatre ou cinq jeunes émancipés (si le jeune du couple nord a réussi son émancipation) sont donc issus de ces trois pontes de 4 œufs. Il n'y a pas eu de seconde ponte. Il est donc nécessaire d'avoir un suivi régulier et entier de la reproduction, car le nombre de jeunes réellement émancipés diffère tant du nombre de poussins éclos que du nombre d'œufs déposés.

Le petit Gravelot est classé dans la catégorie « vulnérable » d'après la liste rouge des oiseaux menacés d'Auvergne (RIOLS *et al.*, 2016). Il n'est pas souhaitable qu'il verse dans une catégorie encore plus critique. En ce qui concerne la prédation sur les œufs, en Angleterre, des cages spécialement installées pour protéger les pontes ont montré un réel succès (GULICKX & KEMP, 2007). Sur le site des Pradeaux, nos interventions auprès des visiteurs, afin que les sites de nid et les poussins ne soient pas piétinés, ont prouvé que l'ignorance reste reine. Les plages, les grèves sont encore considérées comme des milieux abiotiques par le grand public, malgré l'abondante documentation disponible de nos jours sur la vie animale ou végétale. Aux Pradeaux, les gravelots doivent résister aux chiens lâchés en liberté, aux pêcheurs et aux promeneurs à pied ou en VTT sur les rives, aux plagistes stationnant qui s'adonnent à la nouvelle mode d'édification de cairns, aux cavaliers dont les chevaux piétinent les grèves lorsqu'ils s'abreuvent.

Sur ce site, les jeunes gravelots sont restés confinés à des secteurs restreints durant leur émancipation. Les superficies parcourues par les poussins sont comprises entre 0,7 ha et 1,8 ha. Sur la rive est comme sur la rive nord, ces secteurs, délimités par des petits ruisseaux permanents, sont d'ailleurs situés dans les deux queues de la nappe d'eau du barrage. Au moment de la reproduction, une protection interdisant le parcours de ces secteurs par balisage et panneaux pédagogiques serait facile à mettre en œuvre.



*Ponte du petit Gravelot sur arène granitique (à gauche). Pour comparaison, ponte sur sable coquillier au bord de l'océan Atlantique, les traces de piétinement des oiseaux sur le sable fin sont bien visibles. Dans les deux cas, il y a homochromie de la teinte des œufs avec celle du substrat.*

## Bibliographie

---

- ARLETTAZ R., LUGON A., SIERRA A., WERNER P., KERY M. & OGGIER P.A., 2011.** River bed restoration boosts habitat mosaics and the demography of two rare non-aquatic vertebrates. *Biological Conservation*, 144 : 2126-2132.
- BAUMANN N., 2006.** Ground-Nesting birds on Green Roofs in Switzerland. Preliminary observations. *Urban Habitats*, Vol.4 : 37-50.
- BULIDON G., 2010.** Petit gravelot *Charadrius dubius* pp. 168-170 in LPO Auvergne. *Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne, Delachaux & Niestlé, Paris. 575 pages
- COLWELL M.A. & S.M. HAIG (Ed.), 2019.** The Population Ecology and Conservation of *Charadrius* Plovers. *Studies in Avian Biology*. American Ornithological Society. 330 pages
- CRAMP S. & K.E.L. SIMMONS (Eds.), 1983.** *The Birds of the Western Palearctic*, Vol III. *Waders to Gulls*. Oxford University Press. 913 pages
- GULICKX M.M.C. & J.B. KEMP, 2007.** Provision of nest cages to reduce Little ringed plover *Charadrius dubius* nest predation at Welney, Norfolk, England. *Conservation Evidence*, 4 : 30-32.
- RIOLS R., TOURRET P. et la LPO AUVERGNE, 2016.** *Liste rouge des Oiseaux d'Auvergne*. LPO et DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 25 pages.
- SZEKELY T., 2019.** Why study plovers? The significance of non-model organisms in avian ecology, behaviour and evolution. *Journal of Ornithology*, 160 : 923-933.